

Le mardi 11 octobre 2016 à 19h28, les secours sont engagés au 14 rue du Garigliano à Rennes, pour un feu d'appartement au R+3 d'un bâtiment R+3+combles à usage d'habitation. Une femme est réfugiée sur le balcon, directement exposée aux fumées et aux flammes.

### Traitement de l'alerte

Durée 10'

- Femme enceinte constate un feu en développement sur son lit, elle est brûlée aux jambes. Le feu gagne rapidement l'ensemble de l'appartement.
- L'opérateur lui demande de se réfugier sur le balcon, de préciser sur quelle façade elle se trouve et donne l'information aux SP engagés.
- Au fur et à mesure du développement du feu, la fumée empêche la victime de respirer et les flammes la menacent directement
- Il maintient le contact avec la victime en influant sur son comportement jusqu'à l'arrivée des secours.



### Moyens engagés au départ

#### G INC



#### Sanitaire



### Moyens engagés en renfort

#### INC



### Réactions immédiates

Situation : Femme menacée par les flammes au balcon R+3

#### FPTL :

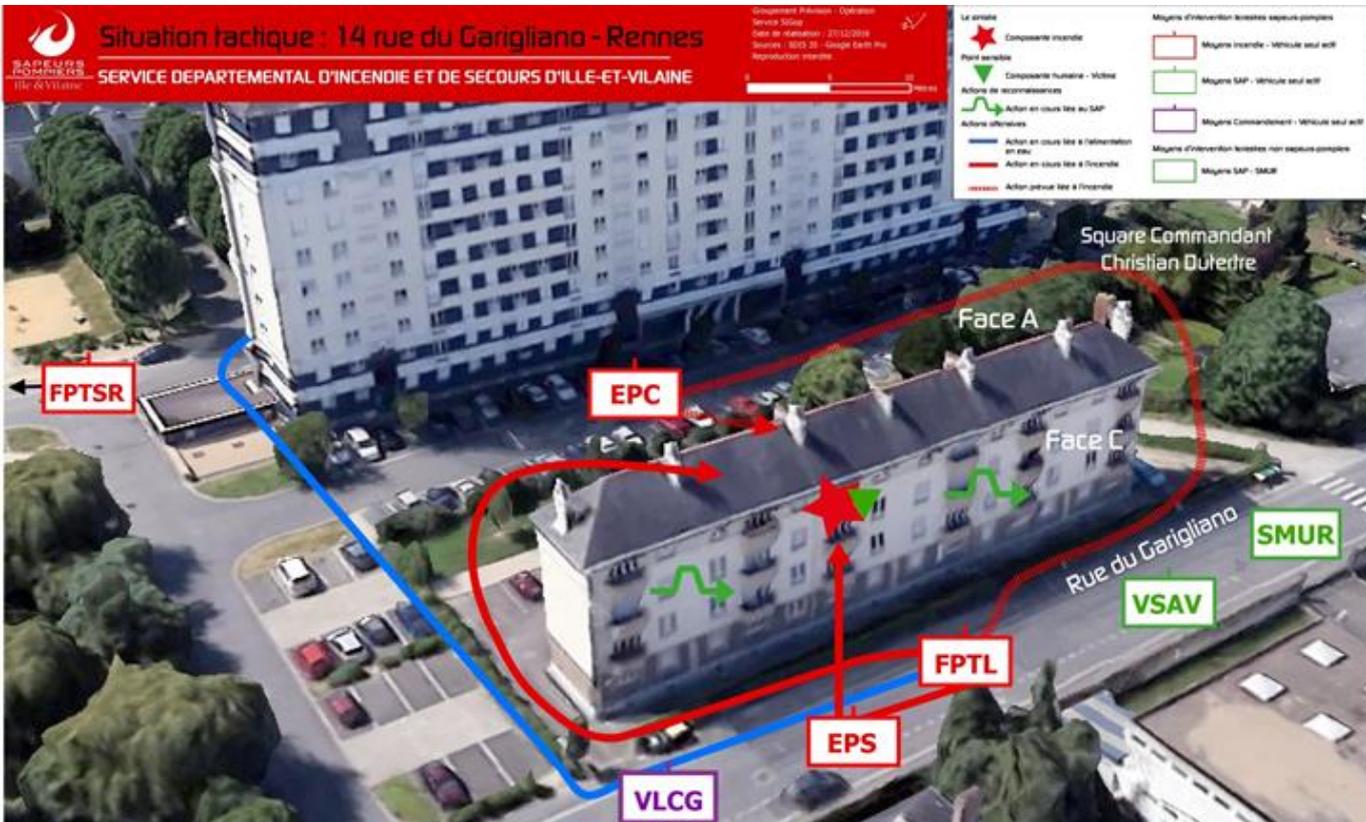
Mission 1: Sauvetage au moyen de l'échelle 3 plans.

Exécution : B1 + B2. Sécurité : EPI complets

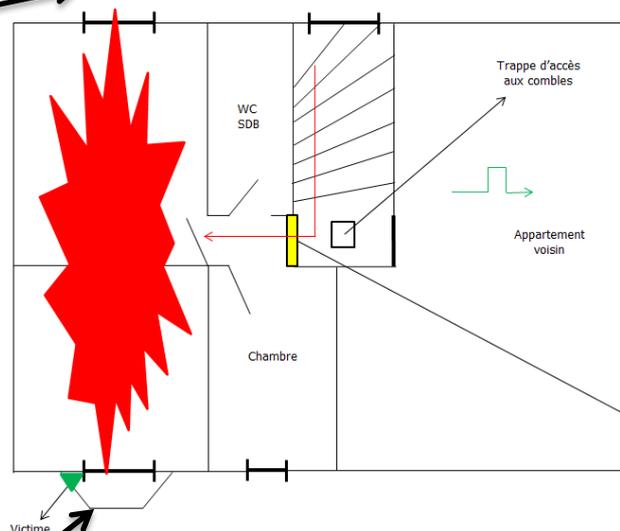
Mission 2: protection de la victime du flux thermique au moyen de la LDT. Exécution : Conducteur

#### EPS :

Mission : Sauvetage au moyen de l'EPS. Exécution : CA + Conducteur. Sécurité : EPI complets



SITUATION	OBJECTIFS	IDÉES DE MANŒUVRE	EXECUTION	CDT
<ul style="list-style-type: none"> <li>Feu d'appartement au R+3</li> <li>Flammes sortant façade A et C</li> <li>Victime brûlée réfugiée sur le balcon, menacée par les flammes et fumées</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Eviter l'aggravation et l'augmentation du nombre de victimes</li> <li>Eviter la propagation au comble, aux appartements contigus et assurer l'extinction de l'incendie</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Réaliser le sauvetage</li> <li>Reconnaître appartements contigus + combles</li> <li>Rassembler les 20 impliqués</li> <li>Evacuer la victime UA</li> </ol> <ol style="list-style-type: none"> <li>Attaque par LDMR 500 par intérieur</li> <li>Mise en place du stoppeur de fumées</li> <li>Attaque par LDMR 500 sur façade A</li> <li>Attaque par LDMR 500 sur façade C</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>FRTL/EPS</li> <li>FRTL + FPTSR</li> <li>Police</li> <li>VSAV + SMUR</li> </ol> <ol style="list-style-type: none"> <li>FRTL</li> <li>EPC</li> <li>EPS</li> </ol>	<p>COS: CDG Adjoint: CA FRTL Sécu : ARI dans immeuble, binôme de sécu à l'engagement</p>



## Éléments défavorables

- Déstabilisation des personnels lors du déclenchement liée au changement du système d'alerte le jour même (feuille de garde non respectée par START)
- Victime piégée sur son balcon, soumise au flux thermique et aux fumées, prête à sauter
- Echelle 3 plans difficilement accessible sur le toit du FPTL du fait des échelles de toit placées au-dessus

## Éléments favorables

- Les conseils avisés lors de la prise d'alerte ont permis à la victime de se réfugier sur le balcon dans l'attente de l'arrivée des secours
- La police arrivée sur les lieux rapidement a établi un périmètre de sécurité et rassemblé les impliqués dans un Point de Rassemblement des Impliqués (PRI)
- Bonne réactivité des intervenants qui ont rapidement procédé au sauvetage

## Ce qu'il faut retenir

- Pas de déblai sur demande OPJ après contact avec le procureur
- L'utilisation du stoppeur de fumées a permis :
  - de faciliter le repli du binôme engagé
  - d'éviter la présence de fumées sur le palier
  - dans l'appartement contigu